

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20150105_02

Séance du 5 janvier 2015

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 15
- Présents : 12
- Votants : 13

Date de la convocation :

27 décembre 2014

Date d'affichage :

12 janvier 2015

L'an deux mil quinze, le cinq janvier à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Claude PAGET, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Nicolas GRIFFOND (procuration donnée à Claudine QUATREPOINT), Jérôme BORNE, Jean-Marie GIROD.

Mme Nelly GIROD a été désignée comme secrétaire de séance.

Objet : Carrefour des Herses : proposition de sécurisation

M. le Maire fait part des différents courriers d'alertes qui ont été envoyés au conseil général du Jura suite en raison de la dangerosité de ce carrefour entre la RD 107 et la RD 35, où 2 personnes sont décédées en 13 ans et où de nombreux accidents corporels et matériels sont à déplorer. S'agissant de routes départementales hors agglomération, c'est le conseil général qui est responsable de cette voirie.

Deux rencontres ont eu lieu en décembre avec les élus et services du conseil général du Jura, qui fait les propositions suivantes :

Propositions à court terme – 1^{er} trimestre 2015

- Mise en place de bandes rugueuses de ralentissement sur la RD 107
- Renforcement des panneaux de signalisation
- Réfection du marquage au sol avec une interdiction de dépassement dans le carrefour

Le conseil général s'est engagé à réaliser ces adaptations rapidement.

Propositions à moyen terme – courant de l'année 2015

- Aménagement simple pour le redressement du carrefour RD 35 sur RD 107 depuis Mignovillard (coût estimatif : 50 000 €)

Bien qu'étant de sa seule compétence, le conseil général du Jura a fait part de son souhait que la Commune participe au financement de cet aménagement afin qu'il puisse être réalisé rapidement. Une participation de l'ordre de 10 000 € a été évoquée.

Un débat s'est engagé au sein du conseil municipal pour juger de l'efficacité de la proposition du conseil général face à la dangerosité du carrefour. M. le Maire a mis en avant le fait que, même s'il ne résoudrait vraisemblablement pas tous les problèmes posés, l'aménagement permet d'apporter une amélioration et d'attirer l'attention des automobilistes locaux pour inciter à la prudence grâce à une meilleure visibilité.

Après discussion et conscient que la situation impose de tout mettre en œuvre pour éviter de nouveaux drames, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'appuyer le conseil général dans le projet d'aménagement proposé et de s'engager à verser une subvention de 7 500 € pour démontrer sa mobilisation, à la condition que l'aménagement soit réalisé au cours de l'année 2015, en concertation avec la Commune.

Par ailleurs, dans les propositions à court terme, le conseil municipal charge le maire de demander au conseil général la mise en place d'un panneau de signalisation avec flash lumineux à énergie solaire pour indiquer un carrefour dangereux aux usagers de la route arrivant de Mignovillard.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE